

Module d'entraînement physique de plein air en accès libre

Appareil accessible aux Personnes à Mobilité Réduite

Recyclables à 100%, écologiques et de haute qualité
 Acier traité anticorrosion et thermolaqué
 Tubes Ø 30 à 114 mm, ép 2.5 à 30 mm
 Barres de traction en acier plein renforcé
 Axes et visserie en inox, caches anti-vandalisme sur la visserie
 Roulements à billes et rotules étanches et graissés à vie
 Sièges en caoutchouc styrène-butadiène (SBR) avec armature acier, haute résistance à l'abrasion, aux déformations et aux UV

UTILISATION :

Balancer chaque jambe d'avant en arrière de manière synchronisée en se tenant à la barre

Favorise l'amplitude articulaire de la hanche et l'assouplissement des jambes et du bas du dos



CAPACITÉ : 2 personnes (taille minimum 1,40 m)

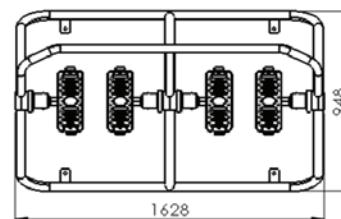


DIMENSIONS : L. 1628 x l. 948 x H. 1183 mm



POIDS : 70kg

FIXATION : A sceller



Nous consulter pour le transport



Anticorrosion



Parties mobiles



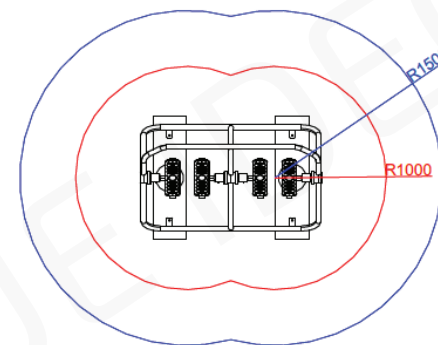
Parties fixes

IMPLANTATION

Hauteur de chute libre : 0,6 m

Surface zone d'évolution : 9 m² (Bleu) - Sol amortissant - Aucun obstacle autorisé dans cette zone

Surface espace d'exercice : 4,4 m² (Rouge)



SCÈLEMENT ET POSE DU BODYBOOMER®

1. Tracer les plots de béton au sol en respectant les conditions des espaces de sécurité
2. Creuser les trous sur une profondeur de 30 cm
3. Couler le béton (350 kg/m³) dans les trous et s'arrêter à 2 cm du niveau du sol naturel
4. Positionner le Bodyboomer® et marquez l'emplacement des fixations
5. Retirer l'appareil et percer le béton avec une mèche de diamètre égal au tirefond (M12 conseillé)
6. Insérer les tirefonds à l'aide d'un marteau en veillant à ne pas abîmer les tiges filetées. Laisser dépasser la tige filetée de 5 cm
7. Poser l'appareil
8. Installer dans l'ordre base du capuchon, rondelle, rondelle frein, écrou puis cache anti-vandalisme du capuchon

